



Le royaume de France, à l'événement des Capétiens (987), est formé de provinces indépendantes de fait, domaines héréditaires de princes qui n'ont d'autre lien avec le roi que le serment d'hommage. La plupart portent le nom de comté ou de duché, et on appelle improprement duché, la Gascogne, qui a été démembrée par des partages successifs. Le Languedoc n'est que

le nom de la région sur laquelle s'étendait l'autorité du comte de Toulouse. Dans le Centre-Est deux régions ne portent qu'un nom de seigneur (Bourbon, Beaujolais), une (le Gévaudan), qu'un nom de diocèse. Le roi ne possède en propre que les comtés de Paris, Melun, Sens, Orléans, Étampes dans le pays improprement appelé quelquefois duché de

France, et des droits assez mal définis dans la région de villes d'évêques appelée Picardie. Le domaine resté presque stationnaire jusqu'au XIII^e siècle, s'accroît brusquement sous Philippe-Auguste par la confiscation des domaines du roi d'Angleterre dans le nord-ouest. Les conquêtes faites par les croisés sur les

seigneurs hérétiques du Midi, y ajoutent presque tout le Languedoc. Philippe III réunit l'héritage d'Alphonse de Poitiers; Philippe le Bel acquiert par mariage la Champagne. Il prend sous sa protection Lyon, ville d'empire qui bientôt est incorporée au royaume. (Les acquisitions temporaires ne sont pas indiquées.)

Armand COLIN & C^o, éditeurs.



Au démembrement de l'Empire (843), la région entre le Rhin et l'Elbe constitue un royaume qui conserve d'abord le nom des Francs (Francia orientalis). Au X^e siècle, on l'appelle Germanie. Les noms des pays sont ceux des anciens peuples germaniques: excepté la Frise et la Thuringe, tous les anciens peuples se reconstituent en duchés: Saxe, Bavière, Souabe (ou

Alamannie); le nom de Francs (Francie) se trouve restreint au pays du Main. De l'héritage de Lothaire, toute la partie nord est acquise par les rois de Germanie; elle forme le duché de Lorraine qui, vers 950, est coupé en deux; la Haute et Basse-Lorraine. L'Alsace, détachée de la Lorraine en 911, se rattache à la Thuringe, tous les anciens peuples se reconstituent en duchés: Saxe, Bavière, Souabe (ou

Alamannie); le nom de Francs (Francie) se trouve restreint au pays du Main. De l'héritage de Lothaire, toute la partie nord est acquise par les rois de Germanie; elle forme le duché de Lorraine qui, vers 950, est coupé en deux; la Haute et Basse-Lorraine. L'Alsace, détachée de la Lorraine en 911, se rattache à la Thuringe, tous les anciens peuples se reconstituent en duchés: Saxe, Bavière, Souabe (ou

Alamannie); le nom de Francs (Francie) se trouve restreint au pays du Main. De l'héritage de Lothaire, toute la partie nord est acquise par les rois de Germanie; elle forme le duché de Lorraine qui, vers 950, est coupé en deux; la Haute et Basse-Lorraine. L'Alsace, détachée de la Lorraine en 911, se rattache à la Thuringe, tous les anciens peuples se reconstituent en duchés: Saxe, Bavière, Souabe (ou

Armand COLIN & C^o, éditeurs.



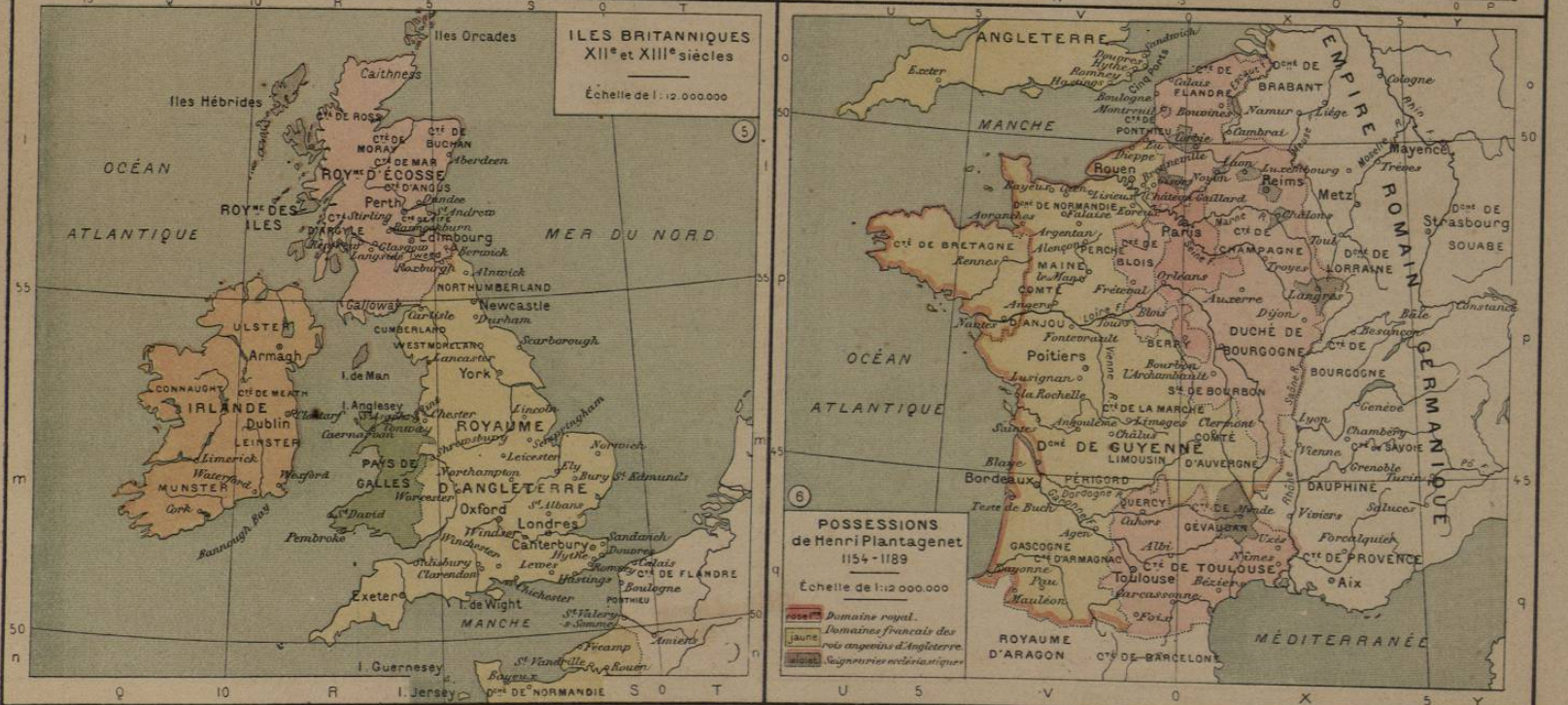
Les croisades ont suivi surtout deux routes : l'une par terre en descendant le Danube et en traversant l'Asie Mineure ; l'autre par mer sur l'Orient par Chypre, plus directe, moins dangereuse, la route des pèlerins et celle des derniers croisades.

Les princes venus à la 1^{re} croisade fondent en Syrie 4 États indépendants, comté d'Edesse, principauté d'Antioche, royaume de Jérusalem, comté de Tripoli. Les Vénitiens et les Génois reçoivent des quartiers des villes qu'ils ont aidés à conquérir. Les chrétiens Arméniens, établis dans les montagnes du Taurus, fondent un royaume d'Arménie.

Ces fondations sont facilitées par la faiblesse des pays musulmans démembrés en petits États turcs. Quand il se reforme (à Mossoul, puis en Égypte) un État musulman puissant, les chrétiens sont refoulés de l'intérieur (d'Edesse 1144, un siècle (leur dernier poste, Saint-Jean-d'Acres, est pris en 1291). L'île de Chypre, conquise dès 1191, reste un royaume chrétien.

La 4^e croisade (1204) aboutit à partager entre les princes latins et les Vénitiens la plus grande partie de l'Empire grec en Europe ; les Grecs n'y conservent que des fragments isolés. Mais des nouveaux États latins, les deux principaux sont bientôt reconquis par les Grecs, le royaume de Thessalonique dès 1222, l'Empire en 1261 ; il ne reste aux Latins que les petites principautés de Grèce et les domaines des Vénitiens.

Armand COLIN & C^e, éditeurs.



Les deux presqu'îles d'Italie et d'Espagne et les Îles Britanniques forment dès le Moyen Âge des groupes d'États distincts à côté de la masse continentale de l'ancien Empire des Francs.

Le royaume d'Angleterre, devenu après 1066, sous la nouvelle dynastie normande, l'État le plus centralisé d'Europe, soumet l'Irlande et le pays de Galles, qui conservent leur population celtique.

Le roi d'Angleterre possède en même temps la moitié occidentale du royaume de France ; au nord de la Loire, l'héritage de sa mère normande et de son père comte d'Anjou ; au sud, l'héritage de sa femme Éléonore d'Aquitaine.

Les musulmans qui ont conquis la presqu'île Ibérique ont, dès le VIII^e siècle érigé tout le nord. Les chrétiens des montagnes ont formé les petits royaumes de Navarre, Léon, Galice.

Au XI^e siècle, le Califat de Cordoue se brise en plusieurs royaumes musulmans ennemis ; les chrétiens en profitent pour former au sud trois nouveaux royaumes, Aragon, Castille, Portugal.

L'Italie est d'abord disputée entre les Byzantins (capitale Ravenne) qui gardent le sud, et les Lombards (capitale Pavie) qui ont conquis le nord et sont trop faibles pour occuper toute la presqu'île. Le Pape appelle les Francs qui lui donnent le centre. — Le nord, conquis par Charlemagne, devient le royaume d'Italie. Le sud, occupé par les Normands au XI^e siècle, devient le royaume de Sicile. — A la fin du XIII^e siècle, le Pape en profite pour réclamer toute l'Italie centrale.

Armand COLIN & C^e, éditeurs.